

**Compte Rendu du Conseil d'Administration
du Samedi 7 mai 2022
Moulin Saint Amand - Rouen (76)**

Le Conseil d'Administration commence à 14h00.

Présents : Richard CHARLES, Didier FILLÂTRE, Anne-Sophie FILLÂTRE, Thérèse GUINOT, Philippe VALLOIS, Gilbert FILLÂTRE, Annick MOIGNET.

Invités : Isabelle AUBRY, Romain FILLÂTRE, Victor LAIR.

Le quorum étant atteint Thérèse ouvre le Conseil d'Administration.

1) Validation du CR CA du 20 mars 2022 Oherville :

Après avoir pris connaissance du Compte-Rendu des Conseils d'Administration du 20 mars 2022

Résolution n°1 : Adoptez-vous le Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 20 mars 2022 ?

Oui : 7 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - Résolution adoptée.

2) Nouveaux adhérents :

L'association a reçu les candidatures suivantes : M. et Mme AUBRY (Hondouville), M. Romain FILLÂTRE, M. Victor LAIR.

Le Conseil d'administration accepte de voter pour l'ensemble :

Résolution n°2 : Conformément à l'Article 1 (Demande d'admission et agrément des nouveaux membres) de notre Règlement Intérieur adopté à notre Assemblée Générale du 31 mars 2019, après avoir examiné la demande d'admission de M. et Mme AUBRY, M. Romain FILLÂTRE, M. Victor LAIR, le CA agrée-t-il la candidature de M. et Mme AUBRY, M. Romain FILLÂTRE, et M. Victor LAIR ?

Oui : 7 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - Résolution adoptée.

3) Proposition du nouveau Règlement Intérieur :

Me Anne-France PETIT a veillé à ce que la modification de notre règlement intérieur soit bien conforme à nos statuts.

Les axes complémentaires développés, par les administrateurs, sont les suivants :

- Création de la Médaille de l'Association
- Mise en place du règlement pour la représentation de l'association dans le Débat sur l'Environnement,

4) Commissionnement de Gardes-Pêche supplémentaires :

L'association a organisé une session de formation de Garde-pêche particulier le 12 et 13 avril dernier.

SIRET : 505 371 278 00035 – Code APE : 9499 Z

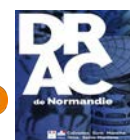
Association agréée au titre de la Protection de l'environnement dans un cadre régional (AP du 16 mars 2022)

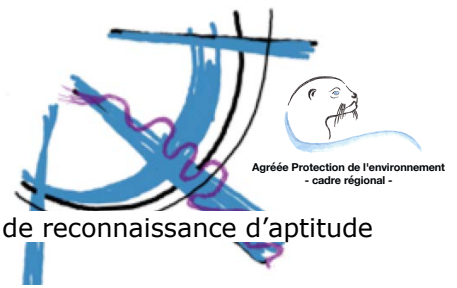
Association affiliée à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins
Membre suppléant de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (DRAC de Normandie)

Partenaire associé PA4 de l'Agence Normande de Biodiversité & du Développement Durable

Partenaire du réseau ECLORE (Energies Citoyennes LOcales et RENouvelables en Normandie)

Sociétaire d'Enercoop Normandie





Les 4 participants ont obtenu leur examen préalable et leur demande de reconnaissance d'aptitude par M. le Préfet est en cours.

Après une présentation des candidats et de leurs motivations devant le Conseil d'Administration, le président propose le commissionnement d'Isabelle AUBRY, Riwan DUGUÉ, Romain FILLÂTRE, Victor LAIR, en tant que Gardes-Pêche Particuliers (GPP) de notre association ?

Le Conseil d'administration accepte de voter pour l'ensemble :

Résolution n°3 : Approuvez-vous le commissionnement GPP d'Isabelle AUBRY, de Riwan DUGUÉ, de Romain FILLÂTRE, et de Victor LAIR ?

Oui : 7 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 – Résolution adoptée.

5) Trophée de la Journée des Moulins normands-picards 2019 :

Une Coupe sera remise au gagnant et son nom sera transmis à la Presse.

6) AGO du 18 juin 2022 :

Ordre du Jour : adoption du règlement intérieur modifié

Lieu : Brasserie Insulaire à Charleval (27)

Menu : Annick et Anne-Sophie sont en contact avec Alexandre Gosselin et elles finaliseront la proposition du repas :

- Prévoir le café de bienvenu, possibilité de la formule snack avec des frites
- Confirmer le taux de TVA

L'apéritif sera offert par l'association

Pour les adhérents, le repas adulte sera proposé à 30 euros et le repas enfant (moins de 16 ans) à 20 euros.

7) Débat sur l'Environnement :

A l'appel à candidature envoyée par mail, nous avons reçus les candidatures suivantes : Hervé FEDERICI, Philippe VALOIS.

en cours de formalisation : André QUIBILIER.

Dans un premier temps, l'ADSMNP a demandé sa désignation dans les instances suivantes :

* Instances régionales :

CESER de Normandie : 19 avril

* Instances départementales :

CDNPS 76 : 13 avril

CoDERST 76 : 11 avril

Concernant le Comité de Bassin Seine-Normandie, l'ADSMNP recherche un cooptage pour renforcer sa candidature.

La désignation ne pourra pas intervenir avant la fin 2023, date de renouvellement de ces commissions.

8) Retour AG de l'association de préfiguration CHEC :

Lors de l'AG, les participants ont pu constater que la rivière (la Charentone) était asséchée.

Philippe prépare un courrier destiné à la CHEC pour confirmer les points évoqués à savoir la nécessité d'une étude de faisabilité pour ce site contenant notamment la situation actuelle (fondé en titre ?) et un volet sur l'aspect règlementaire.

SIRET : 505 371 278 00035 – Code APE : 9499 Z



Association agréée au titre de la Protection de l'environnement dans un cadre régional (AP du 16 mars 2022)

Association affiliée à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins
Membre suppléant de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (DRAC de Normandie)

Partenaire associé PA4 de l'Agence Normande de Biodiversité & du Développement Durable

Partenaire du réseau ECLORE (Energies Citoyennes LOcales et RENouvelables en Normandie)

Sociétaire d'Enercoop Normandie





9) RCE dans la vallée de l'Iton :

M. et Mme Aubry font le point sur la proposition de Rétablissement de la Continuité Écologique dans la vallée de l'Iton.

L'ADSMNP (représentée par Didier, Hervé et Philippe) guidée par M. Aubry ont rencontré les propriétaires concernés (dont l'ONIP à la Vacherie) afin de s'assurer de la bonne compréhension des enjeux de la RCE et du respect de leurs devoirs et obligations.

A ce stade, il paraît essentiel que le décret du 26 mars 2022 (soumettant à évaluation de petits projets susceptibles d'avoir un impact notable sur l'environnement) soit appliqué.

Après un premier recensement, des éléments patrimoniaux remarquables importants sont à protéger :

A Hondouville le Moulin des landes à foulon et sa vanne du XIXe siècle,

La Vacherie : appareil régulateur du système Hébert (datant de 1893).

10) Journée des Moulins normands-picards 2022 :

Richard va relancer les adhérents et s'occupera des relations avec la Presse.

11) Divers :

*Point comptabilité, à ce jour :

L'association compte 88 adhérents à jour de leur cotisation.

Solde compte courant : 8.594,53 euros. Livret A : 213,25 euros. Caisse : 45,00 euros.

Soit au total : 8.852,78 euros.

* La commission régionale du patrimoine et de l'architecture de Normandie (CRPA) constituée par arrêté du 3 juillet 2017 doit être renouvelée.

Résolution n°4 : Êtes-vous d'accord pour que le président de l'ADSMNP soit reconduit à la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de Normandie (CRPA) ?

Oui : 7 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 - Résolution adoptée.

* L'association « Roumois Terres Vivantes en Normandie » : M. Alain Joubert est président d'honneur et M. Alain Margot a été élu président.

* Sur proposition de Josette, le prochain Conseil d'Administration se tiendra au Moulin Amour
Date proposées (et à confirmer par Josette) : 24 septembre 14h, 23 septembre 19h, 1 octobre 14h.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autre question, la séance est levée à 16h15.

Le Président
Didier FILLÂTRE

La Secrétaire Générale
Thérèse GUINOT

SIRET : 505 371 278 00035 – Code APE : 9499 Z

Association agréée au titre de la Protection de l'environnement dans un cadre régional (AP du 16 mars 2022)
Association affiliée à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins
Membre suppléant de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (DRAC de Normandie)
Partenaire associé PA4 de l'Agence Normande de Biodiversité & du Développement Durable
Partenaire du réseau ECLORE (Énergies Citoyennes LOcales et REouvelables en Normandie)
Sociétaire d'Enercoop Normandie

